

L'an deux mil vingt, le vendredi 10 juillet, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence d'Isabelle BIDEF, Maire.

Excusés : Brigitte DUCHATELET (pouvoir à Delphine MAZEROLLE)  
Eric MARTIN (pouvoir à Abraham MOUSSALI)

Secrétaire de séance : Dimitri TOUZAIN

Le compte rendu de la précédente réunion a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

**Délégations aux syndicats** :

Le conseil municipal a procédé au vote des délégués pour les syndicats et organismes auxquels la commune est adhérente :

Centre Communal d'Actions Sociales (4 membres) :

Delphine MAZEROLLE, Maxime VALERY, Brigitte DUCHATELET et Virginie PETIT

SICTOM Sud Allier : (Syndicat Inter Communal de Traitement des Ordures Ménagères)  
désigné deux personnes à proposer à la ComCom (1 titulaire et 1 suppléant)

Titulaire : Jean-François MONCOUYOUX                      Suppléant : Eric MARTIN

SDE : (Syndicat Intercommunal d'Électricité de l'Allier)

Titulaire : Valérie GORISSE  
Suppléant : Abraham MOUSSALI

SIVOM Sioule et Bouble : (Syndicat Intercommunale à Vocation Multiple)

2 Titulaires : Abraham MOUSSALI et Dimitri TOUZAIN  
2 Suppléants : Jean-François MONCOUYOUX et Isabelle BIDEF

CEG de Montmarault :

2 Titulaires : Maxime VALERY et Stéphane GORBINET  
2 Suppléantes : Delphine MAZEROLLE et Isabelle BIDEF

CNAS : (Comité National d'Actions Sociales)

Titulaire : Dimitri TOUZAIN

Centre Social de Villefranche d'Allier :

Titulaire : Delphine MAZEROLLE  
Suppléante : Isabelle BIDEF

Agence Technique Départementale de l'Allier :

Titulaire : Dimitri TOUZAIN  
Suppléante : Delphine MAZEROLLE

Correspondant défense : Abraham MOUSSALI

Don du sang : Titulaire : Delphine MAZEROLLE                      Suppléant : Stéphane GORBINET

Pays St Pourçinois : Correspondants : Valérie GORISSE et Eric MARTIN

Référént scolaire : Stéphane GORBINET

Régisseur camping : Dimitri TOUZAIN

ADEM (Association pour le Développement Économique de Montmarault) :

Virginie PETIT et Delphine MAZEROLLE

**Création de commissions :**

Les conseillers ont procédé ensuite à la création de commissions et au vote des membres de ces commissions. Il est rappelé que Madame le Maire est d'office présidente de ces commissions.

Finances et affaires administratives, recrutement :

Eric MARTIN, Virginie PETIT et Abraham MOUSSALI

Voiries, bâtiments, travaux, affaires agricoles et cimetière :

Abraham MOUSSALI, Jean-François MONCOUYOUX et Dimitri TOUZAIN

Vie associative et culturel, Communication, Représentation jumelage et Tourisme :

Eric MARTIN, Stéphane GORBINET, Brigitte DUCHATELET et Delphine MAZEROLLE

C.C.A.B. (Contrat Communal d'Aménagement de Bourg) :

Abraham MOUSSALI, Dimitri TOUZAIN, Eric MARTIN et Jean-François MONCOUYOUX

Conseil d'école, vie scolaire, RPI et cantine :

Stéphane GORBINET et Brigitte DUCHATELET

Bibliothèque : Isabelle BERNIGOT

**Délégations des adjoints :**

Madame le Maire informe le conseil, qu'en cas d'absence, elle donnera délégation de fonction et de signature au premier adjoint, Monsieur Abraham Moussali pour la comptabilité, l'état civil, l'urbanisme et les travaux ; au deuxième adjoint, Madame Delphine Mazerolle pour l'aide sociale et les affaires scolaires ; au troisième adjoint, Monsieur Dimitri Touzain pour les affaires agricoles. Elle précise que si un adjoint est absent, les autres pourront intervenir dans les domaines délégués aux autres.

**Indemnités des élus :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le versement des indemnités de la façon suivante :

Maire : 20,82 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction public ;

1er adjoint : 7,44 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction public ;

2ième adjoint : 7,44 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction public ;

3ième adjoint : 7,44 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction public.

**Camping :**

Madame le Maire informe le conseil qu'en 2019, les recettes du camping ont été de 3 779,60 € grâce notamment à l'accueil des ouvriers du chantier de l'autoroute. Pour 2020, les recettes s'élèvent à ce jour à 1 503 €. Elle précise que Monsieur Ludovic Ramin a démissionné de son poste de régisseur et qu'il convient de le remplacer. Monsieur Dimitri Touzain est volontaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, étant donné la crise sanitaire, de ne pas ouvrir le camping, cet été, aux touristes et d'accueillir uniquement les ouvriers des chantiers. La candidature de Monsieur Touzain sera soumise à la trésorerie de Montmarault qui doit donner son avis.

### **Délibération questions orales :**

Madame le Maire indique au conseil municipal que, conformément à l'article L. 2121-19 du CGCT, les conseillers municipaux ont le droit d'exposer en séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la commune. Ces questions orales portent sur des sujets d'intérêt général et ne donnent pas lieu à des débats sauf demande de la majorité des conseillers présents. Cette possibilité doit être autorisée par délibération et elle propose de fixer les règles de présentation et d'examen de ces questions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la possibilité de poser des questions orales
- que ces questions devront être transmises au maire 48 heures avant la séance du conseil municipal
- que le Maire pourra, si elle juge la question orale trop importante, décider de la traiter lors d'une réunion spécifique
- que les questions orales seront étudiées en fin de séance.

### **Retour réunion intercommunalité :**

Madame le Maire informe le conseil que le nouveau président de la ComCom est Monsieur Riboulet. Celui-ci a été proposé par Monsieur le Maire de Nérès les Bains et a été élu par 41 voix et 14 blancs. Il a également été procédé à l'élection de dix vice-présidents.

Prochainement, une présentation des commissions va être faite et les délégués doivent s'inscrire, une quinzaine de personnes par commission.

### **Questions diverses :**

Travaux aménagement de bourg : Un problème se pose entre la situation et la réalisation réelle des travaux. L'herbe commence à pousser dans les revêtements, ce qui n'est pas normal. Une réunion avec le maître d'œuvre sera programmée.

Isabelle BIDET	
Abraham MOUSSALI	
Delphine MAZEROLLE	
Dimitri TOUZAIN	
Stéphane GORBINET	
Maxime VALERY	
Valérie GORISSE	
Jean-François MONCOUYOUX	
Virginie PETIT	